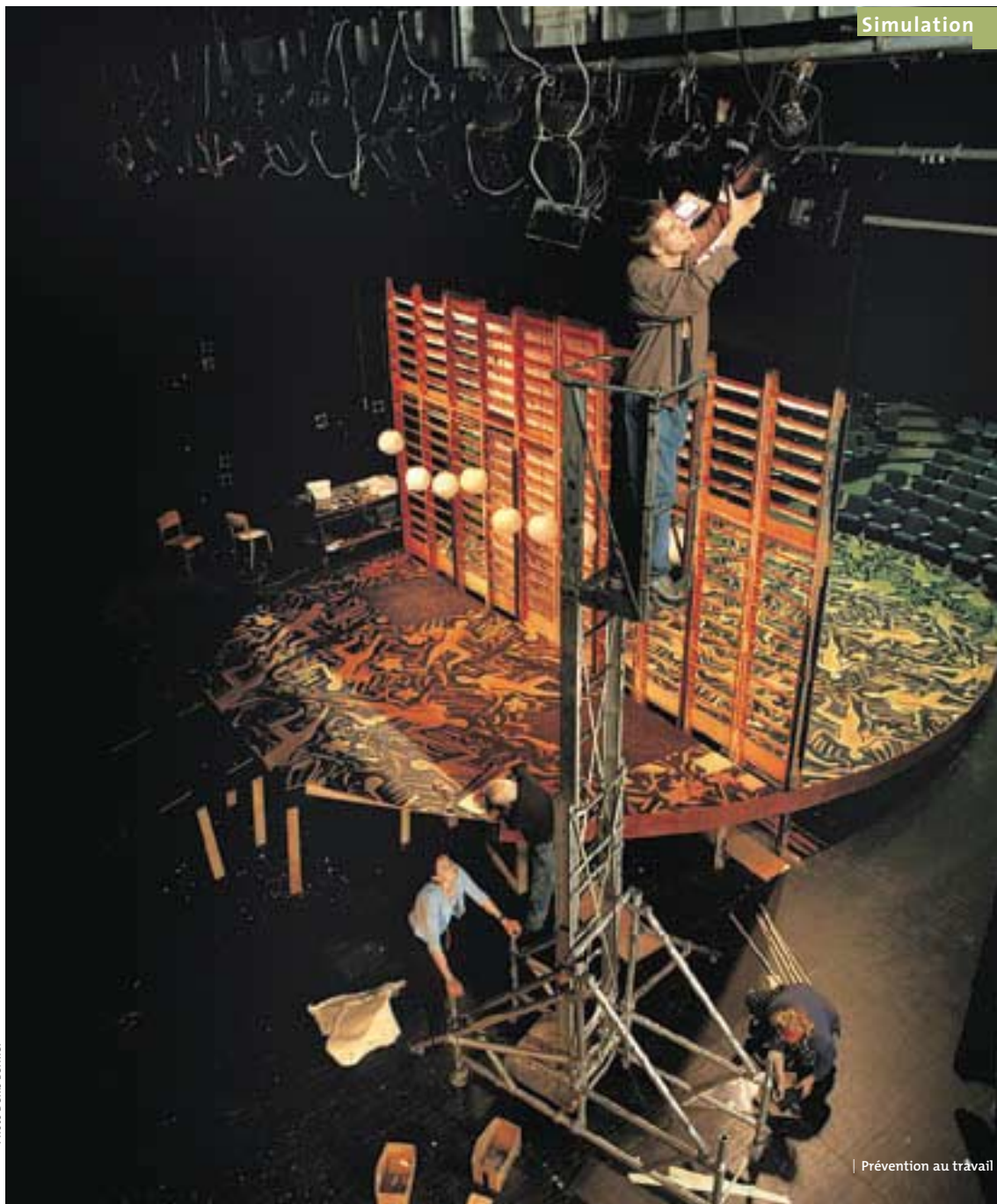
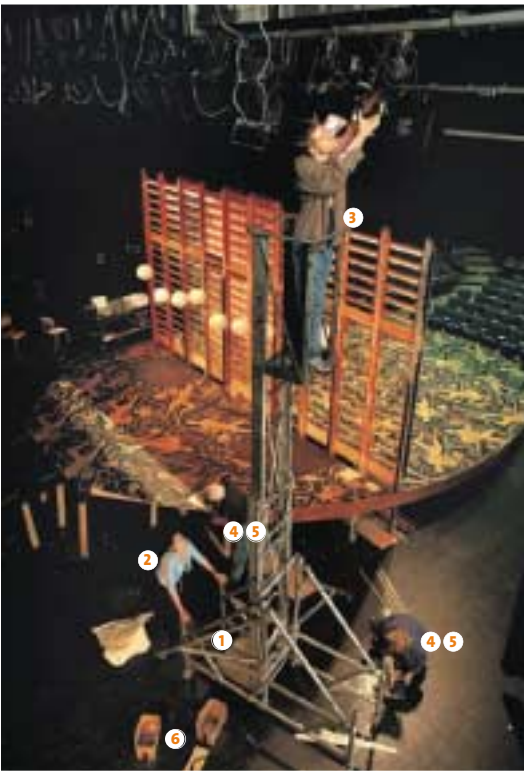


Derrière le rideau

C'est bientôt la première. Pas une minute à perdre ! Les costumes, la sono, l'éclairage, le décor... tout doit être prêt pour le lever du rideau.

Juché dans la nacelle, André règle la position des projecteurs, aidé de Geneviève pour ses déplacements. Simultanément, Sophie et Louis mettent la touche finale au décor. À n'en pas douter, ils y arriveront ! Mais ne voyez-vous pas certains risques à travailler de cette manière ? L'équipe de production de l'école de théâtre du cégep de Saint-Hyacinthe a préparé cette mise en scène pour que vous trouviez les erreurs susceptibles de causer des accidents. À vous de jouer !





Photos Denis Bernier

Les erreurs

- 1 Un des stabilisateurs de la nacelle n'a pas été mis en place. Il suffirait qu'André s'étire un peu trop pour que l'appareil bascule, emporté par son poids.
- 2 Geneviève peut tenir l'appareil, mais elle ne doit pas le déplacer pendant que son collègue est dans la nacelle.
- 3 La nacelle n'est pas réglée à la bonne hauteur et cela oblige André à travailler à bout de bras, en s'appuyant sur le garde. Une position dangereuse !
- 4 Sophie et Louis ne devraient pas travailler autour de l'appareil pendant qu'André s'affaire en hauteur. Des objets peuvent leur tomber sur la tête.
- 5 Divers travaux de menuiserie, de peinture et d'aménagement nécessitant le transport de matériaux ou l'usage d'outils électriques peuvent être exécutés lors du montage du décor. Pourtant, personne ne porte de chaussures de sécurité, de lunettes ou de gants.
- 6 Le désordre sur le plancher peut causer des chutes et des glissades.



supervision appropriés. Avant de mettre l'appareil en place, André nettoie les lieux et s'assure que la surface du plancher est stable et non glissante. Puis, il positionne l'appareil de manière à pouvoir travailler face aux projecteurs. Il applique les freins sur les roues et déploie les deux stabilisateurs au maximum. Depuis peu, il existe sur le marché un modèle muni d'un dispositif de sécurité qui empêche tout mouvement de la nacelle si les stabilisateurs ne sont pas déployés. Finalement, il élève la nacelle à la hauteur convenant à son travail et y accède par l'échelle.

La nacelle est à la bonne hauteur quand il peut atteindre les projecteurs en gardant le dos droit et les pieds bien appuyés sur le plancher.

Pas de risque à courir avec les outils ! André a donc attaché la clé anglaise à sa ceinture à l'aide d'un cordon rétractable. Évidemment, il porte des chaussures et des lunettes de sécurité et il mettra des gants s'il doit toucher la surface chaude du projecteur.

Voilà. Avec une bonne planification et des méthodes de travail sûres, la production sera prête à temps et avec un minimum de risques. Rideau ! ○

Claire Pouliot

Les corrections

Produire une pièce de théâtre exige une organisation du travail réglée au quart de tour. C'est aussi la meilleure façon de travailler en sécurité. Mais où sont passées Geneviève et Sophie ? Pourquoi ne reste-t-il plus qu'André dans la nacelle et Louis qui l'assiste dans son travail ? Parce que la direction de la production fait évacuer la scène dès qu'un

des membres de l'équipe monte dans la nacelle élévatrice. Ainsi, on élimine les travaux superposés et les risques d'accidents par chute d'objets.

L'utilisation de la nacelle

L'appareil de levage doit répondre aux normes prescrites par règlement et devrait être constitué de matériaux isolants. En outre, le personnel doit recevoir la formation, l'entraînement et la

Nous remercions l'école de théâtre du cégep de Saint-Hyacinthe, où la photo a été prise : Yves Neveu, coordonnateur du département ; Louis Morin, régisseur général, pour ses conseils et son rôle de chef éclairagiste ; Jean-Charles Martel, professeur d'éclairage et de décor. Et les comédiens : André Delcambre, Geneviève Lessard et Sophie Bédard, étudiants en production théâtrale.

Nos personnes-ressources : Yvon Papin, conseiller à la Direction de la prévention-inspection, Dominique Benjamin, inspectrice à la Direction régionale de l'Île-de-Montréal – 3 et Gilles Séguin, inspecteur à la Direction régionale de la Yamaska, tous trois de la CSST.